



CONVENTION COLLECTIVE RATIFIÉE

Une entente de principe a été ratifiée à la suite d'un processus de vote comprenant 21 réunions qui s'est déroulé entre le 9 et le 16 mars. L'entente de principe a été soutenue par 70% des membres votants. Notamment, 82% des électeurs admissibles se sont inscrits pour le vote, et 70% des électeurs admissibles ont voté.

NOUS AVONS OBTENU :

- ✓ Les dispositions relatives à la rémunération des employés absents s'appliquent désormais à tous les membres.
- ✓ Une présentation d'introduction du syndicat normalisée pour tous les membres.
- ✓ Congé pour violence domestique.
- ✓ Augmentation, attendue depuis longtemps, des indemnités quotidiennes, des allocations de chaussures de protection et des primes.
- ✓ Résolution du grief sur l'indemnité de vie chère (IVC) et sécurisation d'un paiement rétroactif pour environ 350 membres, avec effet rétroactif jusqu'en 2021. Ceci ajoutera environ 660.00 \$ pour chacun de ces membres sur leur période de paie du 4 mai, l'équivalent de plus d'un quart de million de versements total. Le salaire des membres affectés intègrera l'augmentation d'IVC de 2021 de façon permanente.
- ✓ Paiement d'une somme forfaitaire de 10 000\$ pour les membres (cette somme forfaitaire n'a pas été obtenu en échange de dispositions de la convention collective). (Rémunération rétroactive = salaire moyen de 30,68 \$ x 1950 heures = 59 826 \$ x 3% rétro pour 2022 = 1 794,78 \$)
- ✓ Augmentation des salaires de 3%, 2.5%, 2%, 2%, 2%.
- ✓ Protection renforcée contre le changement technologique.
- ✓ La durée a été raccourcie de 7 mois jusqu'au 31 mars 2027.
- ✓ Langage permettant à nos délégués syndicaux de participer aux lors des réunions d'enquête.
- ✓ Capacité de retirer les lettres de préoccupation.
- ✓ Le retrait automatique des lettres de discipline qui sont échues.
- ✓ Prestations de santé et salaires pour l'annexe C.
- ✓ Une pause d'unité d'affichage pour l'annexe B cohérente avec l'annexe A.
- ✓ Pour 2023 uniquement : les membres reçoivent un complément supplémentaire de 500\$ à leur compte de dépenses Bien-être ou de Soins de santé (cette modification a été obtenue pendant la transition de la convention collective avec l'approbation du syndicat).

NOUS AVONS PU PROTÉGER LE LANGAGE QUI TRAITE AU(X) :

- ✓ Droits aux vacances pour les annexes A et B
- ✓ Langage sur le rappel au travail et indemnité de disponibilité
- ✓ Heures supplémentaires pour le travail effectué sur les jours fériés et ailleurs.
- ✓ Différentiels d'horaires tels que les horaires fractionnés.
- ✓ Taux de salaire des membres, par le biais d'un langage avancé à l'égard du gèle de salaire.
- ✓ Maintien de l'attribution des vacances à 20 %, au lieu de 15 % tel que proposé par la Compagnie.
- ✓ Entrée dans le RRTT.
- ✓ Ajustement lié à l'indemnité de vie chère.

VOUS ÊTES LE SYNDICAT

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude et notre fierté pour la solidarité dont nous avons fait preuve tout au long de la longue et difficile campagne de négociation avec Telus. Nous reconnaissons que l'entente que nous avons obtenue n'est peut-être pas tout ce que nous avons espéré, mais nous tenons à souligner qu'il comporte plusieurs gains significatifs pour nos membres. Le fait que nous ayons pu exiger de Telus qu'elle revienne à la table des négociations pour obtenir un meilleur contrat témoigne de la force et de la détermination de notre syndicat et de ses membres.

Alors que nous allons de l'avant, nous tenons à souligner que ce n'est qu'un début. Nous devons continuer à tirer parti de l'élan et de la solidarité que nous avons créé au cours de cette campagne, et nous en servir pour préparer le prochain cycle de négociations. Avec votre soutien et votre participation continus, nous pouvons faire en sorte que Telus vous accorde le contrat que vous méritez réellement.

Prenons donc un moment pour célébrer nos succès, mais reconnaissons aussi qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses, et nous ne doutons pas que nous sortirons de cette campagne plus forts, plus unis et plus déterminés que jamais.

Merci encore pour tout ce que vous faites et pour votre participation à cet incroyable syndicat. Vos efforts font une réelle différence dans la vie de nos membres, et nous sommes honorés de nous tenir à vos côtés alors que nous continuons à nous battre pour un avenir meilleur.

Nous souhaitons prendre un moment pour reconnaître et applaudir la solidarité dont vous avez fait preuve dans tout le pays. Votre engagement inébranlable dans cette campagne a été une véritable source d'inspiration.

Votre voix collective a été entendue haut et fort, et elle a fait une réelle différence. Telus a cédé et donné plus alors qu'elle avait dit qu'elle ne le ferait pas - c'est vous qui avez fait en sorte que cela se produise. Mais nous ne pouvons pas nous asseoir sur nos lauriers.

Nous devons profiter de cet élan et de cette solidarité pour préparer la prochaine ronde de négociations. Nous devons continuer à nous serrer les coudes, à nous soutenir mutuellement et, ce faisant, nous accomplirons de grandes choses ensemble, mais nous devons tous participer et ce n'est que de cette manière que nous parviendrons à la grandeur pour tous. Nous sommes plus forts ensemble, et nous sommes convaincus qu'avec notre solidarité continue, le meilleur reste à venir.

Force et Solidarité,

Section locale 1944 du Syndicat des Métallos

CHAÎNE YOUTUBE « USW LOCAL 1944 »

ABONNEZ-VOUS POUR LES MISES À JOUR!



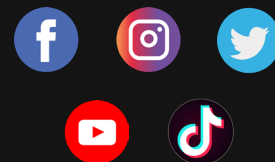
Consultez la chaîne YouTube de la Section locale 1944 du Syndicat des Métallos pour voir vos confrères et consœurs se lever en signe de solidarité et pour vous tenir au courant de ce qui se passe dans votre syndicat.

#LEVONSNOUS



You are the Union / Vous êtes le Syndicat

2K views • 6 days ago



SUIVEZ @USW1944
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

Vous êtes le Syndicat -
pratiques de piquetage à



Rimouski Practice Picket Media
Coverage - Feb 12th 2023

601 views • 3 weeks ago

COUVERTURE
MÉDIATIQUE



Cliquer ici pour voir
l'action sur YouTube !



Barrie and Nanaimo News Coverage
02.19.2023

760 views • 2 weeks ago

PRATIQUES DE PIQUETAGE DU 15 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Les membres de la section locale 1944 du Syndicat des Métallos à travers le Canada se sont unis pour montrer à Telus que nous n'allons pas être ignorés. Nous avons déjà dit NON à leur offre inférieure à la norme. Pendant des décennies, nous avons travaillé fort pour faire de Telus la Compagnie prospère qu'elle est aujourd'hui. Un grand merci à tous nos alliés ! Ensemble, nous sommes la force de travail.



#LEVONSNOWS



#LEVONSNOUS



#LEVONSNOUS

